

## CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Mercredi 9 décembre 2020 – Salle des thèses

### Étaient présents ou représentés

M. Laurent HOUSSAIS (**LH**), Mme Marie-Christine BOUNEAU (**MCB**), M. Rémy CHAPOULIE (**RC**), M. Xavier Prevost (**XP**) Mme Béatrice COLLIGNON (**BC**), M. Olivier DEVILLERS (**OD**), M. Alain KIYINDOU (**AK**), Mme Pascale ANTOLIN (**PA**), Mme Danièle JAMES-RAOUL (**DJR**), M. Raphaël ESTEVE (**RE**), M. Dominique DARBON (**DD**), (**JBDLR**), Mme Cécile CARVAILLO (**CCA**), Mme Agnès VATICAN (**AV**), M. Fabien COLOMBO (**FC**), Mme Inès DA GRAÇA GASPAS (**IDGG**), M. Pierre-Antoine IRASQUE (**PAI**), José-Luis DE MIRAS. (**JLDM**), Mme Chantal DUTHU (**CD**), M. Vincent FEUILLETTE (**VF**)

### Étaient invitées

Mme Marie MELLAC (**MM**)

### Étaient excusés

Mme Nathalie JAĚCK, M. Éric BENOIT, M. Valéry LAURAND, M. Nicolas GUILLIOT, Mme Myriam SCHMUTZ, M. Urtzi ETXEBERRIA, M. Jean-Baptiste DE LA RIVIERE, M. Laurent DUDYCH, Mme Hannah CHAMPION

-----

<b>Ordre du jour</b>
----------------------

1. Validation du procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale du 30 septembre 2020
2. Présentation du rapport d'auto-évaluation de l'École Doctorale (HCERES)  
Désignation des candidats à la relecture
3. Proposition d'un prix de thèse UBM (aides aux doctorants pour publication des thèses)
4. Professeurs émérites : point sur la gestion et l'encadrement
5. Point sur le désistement d'encadrement de thèse
6. Point sur l'avancée du groupe de travail sur les formations doctorales
7. Élections des représentants des doctorants au Conseil de l'ED
8. Demandes d'encadrement
  - Mme Marion LAGRANGE
  - Mme Sophie BESSIS
  - Mme Sophie LELEU
  - Mme Marie-Hélène Hermand
  - M. Cédric BRUN
  - M. Philippe WOLOSZYN
9. Rédaction et soutenance de thèse en langue étrangère
  - Madame Jeni PEAKE (CLIMAS) - *Anglais*
10. Questions diverses





**IDGG** remarque la participation de tous à la rédaction et exprime son désir à participer à une relecture collective en bureau pour entre autre indiquer le point de vue du doctorant..

**SL** insiste sur l'expression du point de vue de tous dans ce rapport.

**AV** s'interroge sur l'équilibre des parties du rapport entre l'autoévaluation et le projet.

**SL** répond que c'est un classique. Il informe que lors de l'évaluation, sur 50 questions, seulement 10 portent sur le projet.

Des modifications du processus d'évaluation sont en cours de réalisation. Il semblerait que cela n'ait pas beaucoup changé. Le projet est évalué avec beaucoup moins de rigueur car en fait il existe des sujets sur lequel il ne peut y avoir d'engagement comme exemple la politique d'établissement.

Dans ce document il est souligné l'enseignement à distance. la COVID met en évidence l'obligation d'une mise en ligne de formations plus conséquente

**SL** indique dans l'autoévaluation que la relation du M et le D doit être essentielle dans ce rapport.

**RC** entend **SL** mais il souligne le présentiel nécessaire indispensable à certaines formations et précise que grâce à nos disciplines tous les possibles sont à traiter.

**SL** rappelle l'éventail des formations et acquiesce les dires de **RC** mais il souligne qu'une plateforme d'enseignement à distance permettrait le partage des formations avec d'autres universités et permettrait le renforcement des liens.

Le positionnement de l'UBM dans le site bordelais nécessiterait la création de cet outil.

**SL** s'attarde sur la situation présente avec l'Université de Bordeaux.

**FC** revient sur le projet « Human ». Il rappelle que ce projet avait permis le rapprochement de tous et exprime son désir de participer au bureau de relecture.

**SL** présente sa demande de création de prix de thèse de l'UBM récompensant la meilleure thèse par une somme permettant la publication de la thèse. Ce prix serait remis lors de la journée de remise des diplômes. Il propose un mode de sélection, la mise en place d'un comité, un mode de financement. Il informe avoir consulté la présidence de l'UBM.

**AK** s'interroge sur le côté pratique de la sélection. Il rapporte son expérience.

**RC** trouve que c'est une bonne idée et rapporte l'expérience vécue avec OD. Il précise que cette somme peut servir à un autre financement. Il rapporte leur expérience proche du format de la thèse à 180s. Le financement lui semble correct.

**SL** soutient la formule du résumé et la soutenance des candidats. Il rappelle que ce prix n'est à ce jour que la proposition d'un principe.

**NJ** rejoint le conseil.

**LH** attire l'attention que la somme de 2000 euros est faible. Il s'interroge sur la participation des EA et UMR



**NJ** s'est interrogée sur cette distinction. Il lui semble que l'implication des doctorants est essentielle. En ce qui concerne les auditions elle exprime son désaccord et rappelle que la thèse est un travail écrit. Suite à une remarque de **SL** elle insiste sur le fait que la thèse soit imprimée par les PUB UBM.

**LH** rappelle la qualité du travail du PPI

**NJ** insiste sur la production par les PUB UBM

**BC** trouve l'idée intéressante et il faut qu'une discussion en labo ait lieu pour financement, pour sélection mais exprime son désaccord pour l'audition. S'interroge sur l'édition par les PUB.

**SL** demande l'avis sur l'idée du prix de thèse.

**BC** ne vote pas sans l'avis du labo.

**RC** de même.

**DJR** est contre audition, pour évaluer un livre, contre édition collection « prix de thèse »

**LH** contre collection

**NJ** comprend que les collègues désirent l'avis de leur labo.

**BC** souligne que cela représente du travail supplémentaire, des responsabilités supplémentaires c'est pour cela qu'il faut en discuter.

**MM** s'interroge sur le niveau laboratoire si c'est le candidat qui se positionne.

**SL** fait cette proposition car nous ne sommes plus candidat à l'Idex.  
Il propose de voter lors d'une prochaine réunion le principe et les modalités.

**CD** rappelle que les dossiers des professeurs émérites sont traités par la Direction de la Recherche.

**NJ** demande la reformulation de la demande.

**CD** rappelle que l'information ne parvient pas à l'ED et que les modalités d'encadrement restent floues.

**BC** fait état des difficultés de circulation de l'information.

**CD** rappelle le travail effectué avec la DSI.

**NJ** informe le conseil du travail fait aujourd'hui et demande que les unités adressent à Marie Launay et CD les listes à jour.

**CB** confirme que les unités n'ont pas toujours les données correctes.



**SL** informe le conseil que certains encadrants se rendent compte au bout de 3 ans de leur impossibilité à encadrer une thèse. Il n'existe aucun outil administratif pour gérer ce problème. Peut-on trouver une solution commune à tous ?

**IDGG** rapporte que la soutenance d'une de ces doctorantes était programmée. Elle propose de demander aux directeurs de thèses un rapport de quelques lignes sur son suivi de ses doctorants.

**LH** souligne que le fait de rédiger un texte chaque année ne résoudrait pas ce problème. Il rappelle le rôle du comité de suivi.

**IDGG** souligne que le problème se situe au cours de la thèse et pas dans l'instant de l'abandon de la thèse.

**SL** se demande s'il existe une solution.

**MM** se demande s'il figure dans l'imprimé de comité de suivi une possible évaluation de

**IDGG** répond à **MM**. Elle déclare que le doctorant n'a pas forcément la sensation de ne pas être suivi, ou mal encadré.

**SL** s'interroge sur les 3 années d'encadrement écoulées et sur le constat de sa non compétence à traiter le sujet de thèse.

**AK** s'étonne sur le fait que la doctorante n'ait pas fait remonter cet élément lors de son comité de suivi.

**SL** répète que ce collègue se découvre incompetent.

**IDGG** propose que l'imprimé du rapport doit évoluer et proposer des pistes.

**NJ** propose que soit indiqué dans l'imprimé la fréquence de rencontre entre le doctorant et le directeur de thèse. Elle est révoltée de cette procédure d'abandon mais s'interroge sur une solution à trouver.

**MM** demande s'il existe une charte du directeur.

**CD** précise qu'une charte, qu'un guide est en cours de rédaction.

**FC** rejoint **IDGG** et demande la modification de la trame du rapport du comité et cite d'autre modèle. Il trouve que l'interdiction doit être dans les deux sens.

**LH** rappelle que l'étudiante pourrait avancer une perte de chance auprès des tribunaux.

**SL** propose que l'on travaille sur la charte le guide du directeur.

**SL** informe sur la création d'un groupe sur les formations doctorales qui s'est réunie à ce jour 3 fois. La formation ED est riche mais des améliorations sont à apporter :



- Augmentation de l'offre en ligne qui constitue une priorité,
- Regroupement et concentration de formations (2 fois dans l'année) afin de favoriser les doctorants à distance (cf vacances scolaires communes)
- Lien de plus en plus fort entre M et D en instituant dans tous les masters qui le désire une formation « participation à la vie scientifique » évaluée par un court compte rendu (500 signes).

**SL** rappelle que la sélection des formations est essentiellement effectuée par l'ED. Il rappelle le travail effectué dans un délais très court. Il propose la création d'un bureau pour y travailler.

**NJ** conforte le rapport de **SL** et propose de faire un retour analytique au conseil.

**MM** demande si un retour, une fiche est envisagée vers les équipes de Master.

**SL** demande un calendrier pour fournir la fiche demandée. Il rappelle la date du 13 janvier pour le retour du rapport.

**FC** demande si des informations complémentaires sont connues en ce qui concerne les prolongations des contrats doctoraux.

**SL** informe qu'il n'y a pas d'informations connues mais confirme qu'il n'est pas du rôle de l'ED de gérer le dossier. Il souligne un nombre de non réinscriptions important.

**IDGG** demande si certains doctorants ayant demandé un prolongement ont été entendus.

**NJ** répond que les étudiants en dernière année ont été prolongés par l'établissement pour les autres si le ministère rompt son engagement l'université ne peut pas financer sur ses fonds propres.

**CD** indique que le nombre de doctorants non-inscrits n'est pas figé. L'ED continue à inscrire

Séance close à 12h45.